

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

**Date de convocation :**

23 janvier 2015

**Date d'affichage :**

De la commune BARBAZAN

Séance du 27 janvier 2015 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

SUCCESSION DULAC  
JOSEPH MATHIEU.

Mme STRADERE Michèle

**Étaient présents :**

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, SALES André, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, DELORT Thierry, VALLE Anthony

**Secrétaire de séance :**

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à un courrier de la Banque Postale, la commune de Barbazan va percevoir un don suite à la succession de Monsieur DULAC Joseph Mathieu.

Le Maire propose d'accepter ce don d'un montant de 301.42 €. Cette somme sera versé sur le compte de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :  
- d'accepter ce don.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De SAINT-GAUDENS le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 29 janvier 2015

Le Maire

